L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 2 MAI 1889. 62me Année

Bufour & Bonnet. Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI. 2 MAI 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les pr...

EDITION DU DIMANCHE.

Un an....$3 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

Eloges de Washington.

DISCOURS PRONONCÉ, LE 30 AVRIL 1889 A LA CATHÉDRALE ST-LOUIS, DE LA NLLE-ORLÉANS, PAR LE RÉV. PÈRE ETOURNEAU.

Monseigneur,
Messieurs,

Je suis heureux, je suis fier d'avoir à prononcer devant cette magnifique assemblée dans cette circonstance solennelle l'éloge de George Washington, le père de la patrie américaine. Mon bonheur et ma fierté tiennent à deux causes. Compatriote de Lafayette, je me réjouis et je m'honore de louer, dans la chaire de cette église française, en présence d'un auditoire français d'esprit et de cœur, l'illustre général qui a eu Lafayette pour ami, pour compagnon d'armes, et mon pays pour allié de la première heure. Partisan convaincu, admirateur sincère de la forme républicaine, je me réjouis et m'honore de louer, à l'ombre du drapeau parsemé d'étoiles des Etats-Unis et en pressant sous ma main le drapeau aux trois couleurs de la France, (1) le fondateur et le premier président de la grande République américaine.

Je voudrais faire revivre, sous vos yeux, pendant quelques instants, cette noble figure de Washington, esquisser, du moins, rapidement et mettre en relief en quelques coups de crayon les lignes principales de sa vie et, surtout, les traits saillants de son caractère. Oui, Messieurs, surtout de son caractère ; car, à mon humble avis, un homme d'Etat, un général heureux, un libérateur se recommande cent fois plus à notre admiration par la noblesse de son caractère que par tous les succès de sa vie, par l'habileté de sa politique ou par la gloire de ses actions d'éclat.

Lorsque j'étudie l'histoire des grands hommes dont l'humanité s'honore, je remarque que presque toujours Dieu leur donne, pour former et élever leur caractère de manière à ce qu'il arrive à la hauteur de leur mission, une mère accomplie. Qui pourra nous dire ce que durent à leurs mères les Macchabées chez les Juifs; les héros spartiates chez les Grecs, les Gracques, chez les Romains? Sans oublier ces souvenirs de l'antiquité juive ou païenne, rappelons-nous, nous qui sommes chrétiens, la toute puissante influence exercée par Monique sur l'âme et, sans doute aussi, sur le génie, d'Augustin. Madame Washington mérite de prendre rang parmi ces mères illustres. Tendre, sans faiblesse, prudente sans affectation, modeste sans fausse humilité, se possédant toujours admirablement elle-même, elle avait pour traits dominants la force de caractère et l'austérité de la vie. Veuve d'assez bonne heure, elle concentra sur son fils tous ses soins et toute son affection. Mais l'amour maternel prenait chez elle une expression que beaucoup de mères, habituées à gâter leurs enfants, qualifieraient volontiers de sévère. Jamais la moindre flatterie à l'égard de son fils ne trouva place sur ses lèvres ; et si, dans une circonstance où celui ci avait un aveu pénible à lui faire, elle se crut obligée de le féliciter de sa sincérité courageuse, la louange qu'elle lui décerna renfermait une haute leçon de vertu. Le jeune George avait tué, en jouant, l'alezan qu'elle aimait à monter. "Je regrette, lui dit-elle devant ses camarades, la perte de mon cheval favori, mais je suis heureuse de voir que mon fils aime à dire toujours la vérité." Je souhaiterais volontiers à tous les généraux qui aspirent à délivrer leur pays de mériter un pareil témoignage de leur mère. Et lorsque quarante ans plus tard, Washington fut vainqueur des Anglais, cette femme d'élite disait simplement: "Il paraît que George a bien servi sa patrie." Et quand on lui faisait l'éloge de son fils, elle disait encore: "Il y a là trop de flatterie; mais je suis sûre que malgré toutes les ovations qu'il reçoit, George ne s'oubliera pas!" Et lorsque le général en chef après tous ses succès, vint sans aucune escorte, sans le moindre éclat, embrasser sa vieille mère, elle s'empressa de s'informer de l'état de sa santé, elle s'entretint avec lui du temps passé et de leurs anciennes connaissances; mais elle ne lui dit pas un mot de ce que la renommée publiait de lui. Vous avez bien fait, Messieurs, de respecter la modestie de cette femme jusqu'après sa mort, en gravant sur sa tombe ces trois mots qui valent mieux que les épitaphes les plus pompeuses: Marie, mère de Washington.

Nous étonnerons-nous maintenant de trouver dans un enfant formé par une telle mère le développement précoce des qualités qu'il devait porter à un si haut degré dans sa vie publique. Jamais ses camarades ne mettaient sa parole en doute, et ils le choisissaient toujours comme arbitre de leurs petits différends.

L'éducation morale a comme complément obligatoire l'éducation physique, l'âme ne se développe pas à l'aise dans un corps qui s'atrophie par la souffrance ou qui s'alourdit par le bien-être. L'agilité des membres ne peut que servir à l'adresse de l'esprit; la vigueur des muscles vient en aide à la force de caractère. Voilà, Messieurs, ce que vous, ...yens de la libre Amérique, vous avez ...s admirablement compris, et la ...t des grands hommes qu'a enfantée ... des âmes viriles dans ... robustes. Aussi, j'aime à voir Washington s'exercer dès sa ... la course, au saut, ... le voir escalader ... pays natal; (cela ... à l'assaut des Au... contourner les ... frin...

... compre... allo... détails cette lutte vos pères pour ... de leur patrie, de cette guerre qui vous fut en réalité déclarée par les Anglais eux-mêmes lorsque le Parlement Britannique vota si maladroitement l'impôt du timbre, impôt vexatoire au premier chef dont la nouvelle fut accueillie à Philadelphie en 1765, devant les pavillons en berne de tous les bâtiments du port par le tintement lugubre de la cloche de l'Hôtel de Ville, couverte du drap noir, des funérailles, de cette série de merveilleuses campagnes entreprise par quelques milliers d'hommes, ayant à peine des armes, sans chaussures, laissant des traces de sang partout où ils passaient, grelottant de froid dans leurs haillons sous la pluie et sous la neige, n'ayant d'autre lit que la terre nue, d'autre couverture que le toit des huttes qu'ils construisaient à la hâte, se touchant ..., buvant de l'eau, vivant habituellement de racines, faisant leur régal de quelques noix et de quelques ... de terre, et supportant tout ... disait un officier anglais ... la liberté; de cette guerre ... périodes de gloire et ... d'un jour difficile, mais ... 1786, à ...

quel courage et quelle possession de soi-même au milieu de l'action! quelle bonté pour ses compagnons d'armes! quelle compassion pour les malades et pour les pauvres mutilés! quelle grandeur d'âme dans les circonstances les plus délicates et les plus pénibles! quelle modération dans la victoire! "Mes braves camarades disait il à ses soldats, lorsque l'armée anglaise vaincue défilait devant eux en silence après la capitulation de Yorktown: "N'augmentons point la mortification de l'ennemi par les cris d'une joie bruyante. Il doit vous suffire d'être témoins de son humiliation." Et il ajoutait: "Laissons à la postérité le soin de célébrer notre victoire par ses acclamations."

Mon général, en ce jour solennel, la postérité vous obéit, elle vous acclame sur toute la vaste étendue du territoire américain, de l'Atlantique au Pacifique, au bruit des salves d'artillerie et au son joyeux des cloches protestantes ou catholiques, elle vous acclame dans le monde entier. Il me semble aussi que vos vieux compagnons d'armes, vos braves camarades, comme vous les appeliez, sortant de leurs tombeaux, mêlent leurs acclamations aux nôtres, tout en partageant votre triomphe. Et, puisqu'un Français fait aujourd'hui votre éloge, qu'il me soit permis d'ajouter que là-bas, de l'autre côté de l'Océan, sur la vieille terre de ma patrie, les héros de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus, tous les sublimes va-nus-pieds de l'armée de Sambre et Meuse, tous ces fiers républicains qui marchaient à la frontière en chantant la Marseillaise, tressaillent, eux aussi, d'allégresse au fond de leurs tombeaux et vous saluent comme le Libérateur et le Père d'une République, sœur aînée de la nôtre.

Messieurs, l'homme qui avait délivré son pays, sans lui demander, le moindre honneur, la moindre rétribution, était seul digne de le gouverner. Vous savez comme moi les rares qualités dont il fit preuve, pendant les années de sa présidence, et vous n'avez point oublié les leçons d'honnêteté politique et de sagesse gouvernementale qu'il vous a laissées, non seulement à admirer, mais à reproduire.

Et, pourtant, je ne vous ai pas encore révélé ce que je trouve de plus beau dans la vie sans tache de cet homme de bien. S'il montait au pouvoir sans ambition, il savait en descendre sans regret. Je crains de ne pas dire assez, car, suivant la belle expression d'un grand poète français: monté sur le faîte, Washington aspirait à descendre. Lorsqu'après l'heureuse issue de la guerre de l'Indépendance, il fit ses adieux à ses officiers, il leur tint ce simple et noble langage: "Ne croyez pas que je renonce à la gloire: je m'en propose une plus élevée; C'est celle d'être un bon cultivateur, dans un pays qui doit tout tenir de l'agriculture.... Nous nous visiterons, mes amis, et c'est dans nos champs bien cultivés, au sein de nos heureuses familles, parmi nos joyeux domestiques, que nous nous rappellerons tant de dangers, tant de travaux et tant de bienfaits de la Providence." Et lorsqu'il alla au Congrès, pour donner sa démission de général en chef, il prononça ces belles paroles: "Je me démets avec plaisir du grade que j'ai accepté." "Rentré chez lui, il écrivait à son ami Lafayette: "Enfin, je suis redevenu simple particulier, sur les bords du Potomac, à l'ombre de ma vigne et de mon figuier"; loin du tumulte des camps et l'embarras des affaires publiques, je m'abandonne à ces douces jouissances qui fuient ou l'ambitieux qui aspire aux emplois ou le ministre qui nuit et jour s'occupe de rendre son pays heureux et de ruiner les Etats voisins, comme si ce Globe ne pouvait contenir tous les hommes.... Sans porter envie à personne "je me laisserai tranquillement entraîner par le fleuve de la vie jusqu'au moment où j'irai m'endormir avec mes ancêtres"

Quand, quelques années plus tard, il arriva au terme de sa présidence, il se comparait au voyageur harassé qui rentre à la couchée et jouit d'avance du repos qu'il va goûter. Que j'aime à me le représenter, ce grand vieillard à la taille élevée, à la figure grave, aux yeux d'un bleu tendre, au teint coloré, que j'aime à me le représenter dans sa simplicité rustique au milieu de ses champs de Mount-Vernon. "Si vous rencontrez, disait un de ses parents à un colonel qui désirait le voir, si vous rencontrez un vieux "monsieur à cheval, portant un habit de gros drap, un chapeau blanc à larges bords, une houssine à la main et un parapluie attaché à la selle de son cheval, ce sera le général Washington".

L'homme simple et ponctuel qui étant Président des Etats-Unis, ne pouvait souvent à cause de ses occupations prendre d'autre exercice que d'aller chez son horloger pour régler sa montre, conserva cette modestie d'allure et cet amour de la régularité jusqu'à son dernier jour. L'éducation maternelle avait porté tous ses fruits.

Un dernier trait achèvera de peindre notre héros. Washington était religieux, profondément religieux, sans vantardise et sans respect humain, dans sa vie privée et dans sa vie publique, sur les champs de bataille et dans les assemblées politiques de son pays. Il avait une foi vive en la Providence; aux heures difficiles il avait toujours recours à elle, et dans ses jours de victoire et de bonheur, il n'oubliait jamais de la remercier. Sans cesse le nom de Dieu se retrouve sous sa plume, sans cesse il revient sur ses lèvres. Il avait l'habitude souvent pendant le jour, de s'éloigner du camp pour prier. Un matin un officier se présenta au quartier général avec des dépêches. Un neveu de Washington prit aussitôt ces papiers pour les porter à son oncle. "Arrivé dans le corridor qui conduisait à sa chambre, racontait-il plus tard, j'entendis la voix de quelqu'un. Je m'arrêtai et reconnu facilement que c'était la sienne. J'écoutai pendant un instant et je compris qu'il était en prière. Sachant que c'était son habitude de tous les jours, je me retirai avec les papiers. Quand je crus qu'il avait terminé son devoir pieux, je revins frapper et fus admis.

Ecoutez quelques-unes de ses paroles. Il écrivait à un ami: "Le doigt de la Providence est si fortement marqué dans toute notre histoire qu'il faut être plus qu'athée pour n'y pas croire et plus que méchant pour ne pas en être reconnaissant."

Et dans sa première proclamation après la guerre: "Que les aumoniers de chaque brigade rendent grâce à l'Etre Suprême de toutes ses bontés envers les Américains et particulièrement d'avoir mis fin aux fureurs de la guerre entre les nations.

Et à vos soldats, en les congédiant; "Je vous recommanderai toujours à la patrie-reconnaissante et dans mes prières au Dieu des armées.

Et au Congrès, en donnant sa démission de général en chef: Je regarde comme un devoir indispensable de surveiller ce dernier acte de ma vie publique en recommandant à la protection du Tout-Puissant notre chère Patrie et ceux qui sont chargés de veiller à ses intérêts.

Le dimanche, il assistait toujours au service divin: le soir, il lisait à sa famille la Bible et un sermon. Il pensait que "la morale est impuissante sans l'appui de la religion".

Messieurs, ces grands sentiments religieux, Washington n'était pas seul à les avoir; tous vos pères les partageaient avec lui.

Lorsque, en 1787, le Congrès élaborait péniblement cette grande Constitution qui, après un siècle, vous gouverne encore, dans un magnifique discours que je voudrais pouvoir vous citer tout entier, l'illustre Franklin, s'adressant au Président de la République, ne disait-il pas: "Quand nous cherchons, pour ainsi dire, à tâtons la vérité politique et que nous sommes à peine capables de la distinguer, si elle s'offrait à nous, comment se fait-il, Monsieur le Président, que nous n'ayons pas, une fois pensé à supplier le Dieu de la Lumière de venir à notre aide?"

Et dans la fameuse Déclaration d'Indépendance qui précéda de treize années la déclaration française des droits de l'homme, vos pères, tout en revendiquant hautement leurs droits, n'oubliaient point leurs devoirs envers le Créateur: "Nous, représentants des Etats-Unis d'Amérique, assemblés en Congrès général, prenant à témoin le Juge Suprême de l'Univers de la droiture de nos intentions, publions et ... solennellement que ces colonies ... sont et ont le droit d'être des ... indépendants." Et ils terminaient leur protestation par ces ... paroles: "Remplis d'une ferme confiance dans la protection de la Providence, nous engageons mutuellement ... cette déclaration, ... notre honneur." ...

misère de vos forces nationales; car l'histoire nous montre qu'un peuple religieux a seul les chances de rester un peuple libre.

Le testament de Franklin contenait cette clause originale: "Je lègue au général George Washington, mon ami et l'ami de l'humanité, le bâton de pommier sauvage dont je me sers pour me promener. Si ce bâton était un sceptre, il lui conviendrait de même." Heureuse, trois fois heureuse, la République dont les serviteurs, après avoir passé au pouvoir, sans s'enrichir, ne trouvent à se donner comme gages d'amitié que des bâtons de pommier sauvage! Oui, certes, si la canne de Franklin avait été un sceptre, Washington aurait mérité de le porter. Mais qu'avait il besoin d'un sceptre, le fier et honnête républicain qui eût toujours la domination en horreur? Dans sa modestie et dans sa simplicité, n'est-il pas plus grand que tous les rois de la terre?

Citoyens de la libre Amérique, que Washington soit toujours votre modèle. La France vous a invités, cette année, à lui rendre visite, et vous avez répondu par milliers à son appel fraternel. Allez donc visiter notre Exposition. Vous y verrez, entre autres choses, le temple formidable du Dieu de la guerre; vous y verrez tous les engins monstrueux que le génie humain a inventés dans ces derniers temps pour permettre aux nations du Vieux Monde de se détruire. Pour vous, les dignes petits-fils de Washington et de Franklin, vous vous promènerez au milieu de toutes ces horreurs, votre bâton de pommier sauvage à la main, et vous donnerez ainsi à la vieille Europe, transformée en caserne, le spectacle d'un peuple simple et heureux, d'un peuple jouissant, à l'intérieur, d'une prospérité inouïe, et vivant en paix avec toutes les nations de la terre. En comparant les bienfaits dont vous êtes comblés avec l'état de trouble où s'agite l'Europe, vous ferez remonter votre reconnaissance jusqu'au fondateur de votre Indépendance; au Père de votre patrie, à Washington, et au-dessus de lui, jusqu'au Dieu très puissant et très bon qu'il adorait et qu'il priait. Gloire donc à la République américaine! Gloire à Washington! Gloire à Dieu!

Le journal "L'Abeille de la Nlle-Orléans" est mis gratuitement à la disposition des visiteurs de l'Exposition Universelle de 1889 à Paris, au bureau des Renseignements Commerciaux, à la Section des Colonies françaises, Esplanade des Invalides.

Ces Certificats des guérisons opérées par la Salsepareille d'Ayer sont des preuves vivantes, corroborées par des témoins vivants.

LOGEMENTS POUR LES OUVRIERS ET LES PETITS EMPLOYÉS, A PARIS.—On lit, dans la *Gazette de France*:

Rue Jeanne d'Arc, la Société des habitations économiques se développe et songe, nous dit-on, à édifier de nouvelles bâtisses. A Auteuil, l'expérience est probante. En France, diverses Sociétés ont su grouper leurs employés autour de l'usine ou de l'administration.

Dans les environs de Paris, nous avons été à même d'apprécier ce que peut la volonté d'un homme.

Se faisant architecte et maître maçon, M. le comte D. est parvenu à construire sur de vastes terrains de charmantes habitations avec cour et jardin, dans des conditions si avantageuses qu'une location à un prix inférieur au taux ordinaire des loyers rend, au bout de dix ans, le locataire propriétaire de sa maison avec enclos.

Si nous ne nous trompons, cinquante de ces demeures sont occupées par des employés du chemin de fer du Nord. Tout en faisant une œuvre de bienfaisance et éminemment moralisatrice, M. le comte D. a obtenu 5 0/0 des fonds qu'il a consacrés à l'acquisition du terrain et aux bâtisses. Nous reviendrons sur cette démonstration pratique qui prouve combien il serait facile de faire à Paris, pour les logements d'ouvriers et de petits employés, ce qu'on a établi si heureusement à Londres.

Non seulement il y a là une œuvre sociale à accomplir, mais l'hygiène y trouvera son compte par la suppression d'une foule de cloaques dangereux où les épidémies se produisent et où elles se développent avec une déplorable facilité.

FRANCE ET RUSSIE.—On mande, de Saint-Pétersbourg, au *Daily News*, de Londres:

"D'après des informations puisées à une source digne de foi, le gouvernement russe aurait pris une décision qui causera en France une vive satisfaction: il va envoyer, à Brest ou au Havre, une puissante escadre.

"Le grand-duc Georges, deuxième fils du czar, sera à bord d'un des navires. Il visitera l'Exposition avec les officiers de l'escadre.

"On croit qu'avant de toucher la France, l'escadre s'arrêtera dans les eaux de l'Allemagne, du Danemark, de la Suède et de l'Angleterre. Après son séjour sur les côtes de France, elle se rendrait en Espagne."

D'autre part, on assure que le gouvernement français a reçu la confirmation de la nouvelle que l'escadre russe, commandée par le grand duc Wladimir, se rendra dans la Manche, à l'occasion de l'Exposition.

Le grand-duc Georges, second fils de l'empereur de Russie, a l'intention de venir à Paris, pendant l'Exposition.

Il arriverait au Havre, à bord de l'escadre russe.

Plusieurs journaux russes ayant continué, malgré un premier avertissement, de commenter l'affaire Atchinoff, un ordre émanant du cabinet de l'empereur, et adressé directement aux bureaux de rédaction, leur fait défense formelle, sous peine de suppression de leurs journaux, de publier une ligne de plus sur l'affaire de Sagallo.

TRANSPORT DU POISSON FRAIS.—Un wagon spécial, construit dans le but de transporter le poisson, vivant, vient d'être expérimenté sur la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée. Des caisses contenant le poisson sont placées sur trois rangées superposées; au-dessus se trouve un dépôt de glace; au-dessous est une citerne remplie d'eau douce ou d'eau salée, suivant le cas.

Une pompe à mouvement très lent, actionnée par l'essieu même du wagon, amène l'eau sur la glace, d'où elle retombe dans le compartiment à poissons. En réglant bien l'appareil, on arrive à fournir aux poissons un liquide d'une température constante et convenable à leur existence.

UNE CRISE DANS LE COMMERCE DES FAUX CHEVEUX.—Il y a, actuellement, dans les grands magasins de Paris, de Londres et de Vienne, des commandes de cheveux blonds pour plus de cinq ans. On ne peut plus en trouver pour satisfaire aux demandes toujours plus nombreuses. La Suisse et l'Allemagne fournissent bien un large contingent, mais il paraît que rien ne peut remplacer la toison dorée des blondes françaises.

LES ENFANTS FUMEURS EN FRANCE.—UNE PROPOSITION PARLEMENTAIRE.—La Société contre l'abus du tabac, dans sa dernière séance, a décidé qu'elle demanderait à ceux de ses membres qui appartiennent au Parlement, de prendre l'initiative d'une proposition de loi analogue à la mesure législative qui vient d'être adoptée dans plusieurs Etats de l'Amérique et dont voici le résumé: toute personne convaincue d'avoir délivré des cigarettes ou du tabac à un enfant âgé de moins de seize ans sera condamnée à une amende pouvant s'élever à 250 fr. Tout enfant surpris fumant dans la rue ou dans un endroit public sera puni d'une amende de 5 à 35 fr.

Dindonneau entre à la Bibliothèque nationale.

—Il s'adresse au bibliothécaire.

—Donnez-moi, monsieur, s'il vous plaît, le dictionnaire Lapolice.

L'employé hésite un moment.

—Lapolice? Connais pas, répond-il enfin. Peut-être voulez-vous Larousse?

—Mais oui! s'écrie Dindonneau. Seulement, je croyais que chez vous.... dans l'administration, on n'emploie pas de ces mots-là!

Chez un marchand d'oiseaux.

—Cent cinquante francs, ce perroquet! Fichtre! c'est cher.

—Mais.... monsieur, il parle deux langues!

—Vraiment! Lesquelles?

—Eh bien, le français et.... sa langue naturelle!

L'Exposition universelle de Paris.

Avant même que l'Exposition soit ouverte, on se préoccupe de savoir quelle destination recevront, une fois qu'elle sera fermée, quelques-uns des principaux bâtiments qui la composent.

On a parlé, notamment, de transformer, l'hiver prochain, la galerie des machines en un colossal manège de cavalerie. Le calcul est déjà fait: la galerie des machines couvre une superficie de quatre hectares (sans un point d'appui!) et on y pourrait loger à l'aise *quatorze mille quatre cents chevaux*.

Quoi qu'on décide, il est évident que cette construction, "unique" au monde, doit survivre à l'Exposition. Il semblerait monstrueux aux Parisiens et aux étrangers (et de tous côtés l'observation a déjà été faite) que des travaux si gigantesques, et si coûteusement édifiés, disparussent dans six mois, et qu'il ne restât rien du dôme central, de la galerie des machines, du palais des arts libéraux et du palais des beaux-arts....

Il est peut-être un peu tôt pour prendre une décision, mais il n'est pas trop tôt pour y penser.

Une des curiosités de l'Exposition.

On a installé, dans la section française du matériel de chasse et de pêche, une vitrine minuscule, où les visiteurs trouveront simplement ceci: une poignée de coquillages, garnis de perles brutes, d'une valeur de 3 millions.

Deux gardiens spéciaux seront préposés à la surveillance des précieux mollusques.

Au nombre des Congrès qui doivent se tenir à Paris, durant l'Exposition, pour célébrer le Centenaire de 1789, on signale celui de la Libre-Pensée. Nous trouvons dans le programme:

"Abolition des funérailles:—Laïcisation de la sépulture;—Calendrier laïque et républicain;—Proclamation de cérémonies civiles et de fêtes sociales;—enfin, la création d'édifices communaux destinés à remplacer les églises et à servir à toutes les manifestations sociales."

Le plus grand tonneau du monde a fait son entrée... solennelle à Paris, et a été dirigé sur l'Exposition.

Les flancs de cette reine des futailles sont abondamment pourvus de vin de Champagne, qui sera bu au déjeuner offert aux invités de la presse parisienne.

Douze bœufs champenois traînaient ce colossal tonneau, qui est parti, d'Epernay, et qui est arrivé dans la ville de Paris par la porte de Vincennes, dont une partie des grilles a été, à cet effet, descellée.

La *barrique* d'Heidelberg est enfoncée! Hourra pour les vins de France!

Le dépouillement des souscriptions aux Bons du Crédit foncier étant, aux dernières dates, à Paris, assez avancé pour qu'on puisse se rendre compte, approximativement, des résultats.

Au lieu de 1,200,000 bons qu'offrait le Crédit foncier, il en a été souscrit sept millions par 1,100,000 souscripteurs environ.

Aux guichets du Crédit lyonnais, à Paris et en province, il a été demandé 580,000 bons, et à la Banque d'escompte, 1,800,000 environ.

Quelques touristes anglais ont obtenu, dernièrement, l'autorisation de monter sur la tour Eiffel. Après leur départ on s'est aperçu que le bas du drapeau était en loques: les Anglais en avaient arraché près d'un mètre et s'en étaient partagé les lambeaux comme souvenir de leur ascension.

Si tous les visiteurs avaient un culte aussi acharné pour les souvenirs, il ne resterait bientôt plus que la hampe de cet immense drapeau, qui avait, le jour de l'inauguration, 7 mètres 50.

Le ministre du commerce en France, étudie une combinaison de loterie à l'occasion de l'Exposition.

Le but de cette loterie serait de permettre à l'Etat de faire auprès des exposants des achats d'œuvres d'art ou de marchandises diverses et d'augmenter les subventions votées par les départements pour favoriser les visites des délégations ouvrières.

Cette loterie s'appellerait "Tombola de l'Exposition." Il est question d'émettre quinze millions de billets à un franc.

Les deux tiers du produit seraient consacrés à l'achat de lots. Il y aurait aussi, probablement, des lots en numéraire.

L'autre tiers serait réparti entre les délégations ouvrières.

On estime que les frais ne dépasseraient pas un million; quatorze millions pourraient ainsi être consacrés à l'œuvre de l'Exposition.

ESPAGNE ET ANGLETERRE.—GRAVES QUESTIONS.—Dans un article de Mme Adam, publié par la *Nouvelle Revue*, de Paris, il est dit que de graves questions auraient été agitées dans l'entrevue de la reine d'Angleterre et de la régente d'Espagne à Saint-Sébastien. On y aurait parlé de l'échange de Gibraltar contre Tanger, Ceuta et Tetuan. On proposerait à la France, comme prix de son consentement, Figuig et Oudja, mais il est douteux que l'Allemagne et l'Italie consentent à cet arrangement.

La Salsepareille d'Ayer vivifie et purifie le sang. Si vous vous sentez alourdi et languissant vous en avez besoin.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Chambres garnies au No 40 rue Dauphine.
21 mars—

L'UNION FRANÇAISE.

Avis.

Fidèle à la coutume établie par elle, la Société fera le 14 juillet, jour de la Fête nationale, une distribution exceptionnelle de secours aux pauvres de la Colonie française. Cette année, en raison du centenaire qui doit être célébré, nous essaierons de faire les parts doubles, et nous espérons qu'on voudra nous aider à parvenir à ce but. Les Directeurs de l'Union Française se présenteront en temps opportun, chez les personnes qui ont l'habitude de contribuer à cette bonne œuvre.

Pour le Conseil de Direction.
FRANÇOIS TUJAGUE, Président.
P. BOISSONNEY, Secrétaire.
2 mai—2, 5, 12—PP.

Etat de Situation Trimestriel
—DE LA—

Banque des Citoyens

De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 30 avril 1889.

ACTIF.

Propriétés foncières.	$137,009 61	
Bons et actions	55,388 79	
Dettes suspendues, estimées	58,259 82	
Prêts et escomptes	149,081 74	$399,739 96
Prêts sur demande	48,972 74	
Change	17,362 60	
Chèques du Clearing-House, circulation et numéraire, chèques locaux	113,456 29	179,791 63
		$579,531 58

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits non divisés	22,532 78	$402,732 78
Dû aux déposants		176,798 80
		$579,531 58

Je jure solennellement, que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance.
A. A. LELONG, Agissant comme caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment par devant moi, ce 13me jour d'avril 1889.
EDGAR GRIMA, Notaire.
2mai—1f

M. GUILLAUME MOTHE

Successeur de Eugène Bouquet.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

COIN BOURBON ET ...

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mai 1889.

Liste de publication

Barbat Jean Marie	Lazare (Alexandre, Léocadie et Cécile)
Blanchon Jeanne	Levray François Xavier
Bonnaventure Vital	Leydet Joseph
Brochec Nicolas	Ley (Mme) née Kirmen
Casaubon Joseph	Lindecker Auguste Ferdinand
Chabrelic	Leski Anne
Corrière Jean François	Leski Jacques
Dandin Charles	Loyes Louis
Darroux Pierre	Mallet
Dupont Benjamin Pierre	Mallard Charles
Durvilh Pierre	Micas A P
Fayes Baptiste	Meiret Charles
Feuché Claire	Pacquet (époux)
Fourtier Léon	Pedeluye Hippolyte Laure
Gaillard Octavie	Quirin Joseph
Gariepied Edouard	Reboar Francisque Emile
Ganchon Daniel	Rogge Pierre
Genthier Marie François Eugène	Revère Pierre
Gaurin Emile	Schlits Georges
Joret Léon Joseph Adelphe	Seignac Joseph
Labarrère Armand	Vincent Jean Baptiste
Lacoste	Y Barra (époux)
Laffont Joseph	
Laporte Jean Marie	

LETTRES.

Duval Maurice Raoul	Pazat François Adolphe
Mangue Antonia	Poisson Charles
Michallet Louis	Sage Baptiste

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er mai 1889.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

JHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ,	H. GALLY.
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	W. G. VINCENT,
JULES TUYES,	H. LABOUSSINI,
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
30 mars—

Vaccination.

Madame VERGÈS,

Sage-femme,

Prévient sa clientèle qu'elle vaccine tous les mercredis à une heure précise au No 188 de la rue Royale. 17avril—mar mer dim—1m

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham Madras Tarcoma

RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'étoffes pour Rideaux. 4 oct—1 an

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE

ARTISTE

46 rue Toulouse.

Avis.

Mme de la ROUSSILHE, demeurant à Paris, 19 rue Lageibach, près le Parc Monceau, se charge de toutes commissions, tels que Toilettes, Trousseaux, Layettes, Meubles, etc., au comptant et 1/0 de commission.

Mme de la Roussilhe prend des pensionnaires et se chargerait volontiers de jeunes ...

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov88—1 an—mer,jeu,dim

MICHEL LION & CO.

CLOTHING HOUSE,

—ACHETEZ VOS—

Costumes tout faits et sur commande,

CHAPEAUX, ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS,

Vous serez sûr d'avoir de bonne marchandise pour très peu d'argent.

195, 197, 199 DECATUR ET STE-ANNE.

13 déc—1 an

D. H. Holmes.

VENTE SPÉCIALE DE BAS!

La meilleure occasion qui se soit jamais offerte; la plus haute valeur pour l'argent dépensé.

Songez-y. 2,000 douzaines de bas pour dames et enfants, noir et couleur bon teint.

Do, fantaisie, à raies et écrues, excellentes marchandises qui seront sacrifiées à 25 cents. Vous ne pourriez nulle part les acheter au-dessous de 50 cents.

155 Canal St

8juil—1an—dim mar jeu

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 2606.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter.

Coin des rues St-Louis et Franklin. (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.

28 sept—1 an Manufacture de wagons une spécialité.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc., Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '88—1an

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 116 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

Nouveau Stock.

NATTES Jointless de Chine,
NATTES Jointless du Japon.
NATTES Jointless Damassées.

Le tout d'un genre tout à fait nouveau est d'un prix des plus réduits.

ELKIN & Cie.,

98 ...... Rue du Canal 98

RIDEAUX,

Renaissance, Colbert et Nottingham.

TOILE POUR HOUSSE,

Blanche et de Fantaisie.

SHADES! SHADES!

Pour Fenêtres.

CORNICHE, POLES.

TAPIS,

Velours, Moquette, Bruxelles, Trois Ply, Ingrain

CORTICINE, LINOLEUM, TOILE CIRÉE.

Le tout à grandes réductions.
24 oct—1an

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes ...

27 RUE DECATUR ...

BEQUI...

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr

Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD.

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, La.
24 oct—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

GRAND BAL PARE

—Donné par la—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

LE SAMEDI, 4 MAI 1889,

A la Salle de l'Artillerie Washington.

(A un îlet de la Place Lafayette.)

Prix du billet....$1.00

MM. les Sociétaires sont informés qu'ils seront admis sans carte. Pour les demandes d'invitations de danse, s'adresser à la Direction, laquelle se réunit à l'Asile, tous les vendredis et les lundis à 7 heures du soir.

Par ordre du Président,
J. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 7 avril—au 4 mai

Grunewald Opera House.

Samedi, 4 mai, à 8 heures du soir.

GRAND

Concert vocal et instrumental,

Offert à Mme Pauline Blache et à Mlle Augusta James par la Société Chorale de la Nouvelle-Orléans, sous la direction du Professeur Ricci et avec le concours de Mlle C. de Lassus et de MM. Mallady, Despommier et Breaud.

Mme Breaud, Mlle Hatchelkiem et Gernhauser tiendront le piano.

PREMIÈRE PARTIE.

1.—Lohengrin....Wagner
Société Chorale de la Nouvelle-Orléans.
2.—Pré aux Clercs....Hérold
Mme P. Blache.
3.—Romance....Rubinstein
M. Victor Despommier.
4.—Alegre....Massenet
Mlle C. de Lassus.
5.—Chanson Comique....
M. H. Breaud.
6.—(A.) Colombe....Gounod
Violon, M. G. Ricci; Orgue, M. Gernhauser; Piano, M. Hatchelkiem.
(B.) Gavotte....Simoné
M. G. Ricci.
7.—Mireille....Gounod
Société Chorale de la Nouvelle-Orléans.

DEUXIÈME PARTIE.

1.—Samson et Dalila....Saint-Saëns
Société Chorale de la Nouvelle-Orléans.
2.—Mignon, "Je suis Titania."....
Mlle Augusta James.
3.—*Sapho*, stances....(ténor solo)....Verdi
M. Mallady.
4.—"Day Dream"....
Mme Blache.
5.—Charité....Rossini
Société Chorale de la Nouvelle-Orléans.

La Batterie B., L. F. A., agira comme Comité de réception.

Billets: 50 cents.

On peut se procurer des billets au magasin de musique de Grunewald.
28 avril—28—mai 4

L'Ordonnance relative aux chiens.

AVIS est donné au public que l'ordonnance 3687 des séries du Conseil, amendant l'ordonnance 3311 sera mise en vigueur le 2 mai 1889; et que tous les chiens qui n'auront pas de ferret au cou seront mis en fourrière. On peut se procurer des ferrets au bureau du Trésorier de la ville.
JOS. A. SHAKSPEARE,
30 avril—3 f. Maire.

Asile Catholique des Orphelins de Ste-Marie.—Nlle-Orléans, 28 avril 1889—Conformément aux dispositions de la section 3 de la charte de cette Association, il sera tenu, dimanche 5 mai 1889, à 1 heure de l'après-midi, à l'Asile, une élection de quinze directeurs pour l'exercice courant.
C. F. SEEMAN, Secrétaire.
28 avril—28 av. et 4 mai.

FAITES VOTRE GLACE.

Glace, crème à la glace, carafes frappées, en quelques minutes, avec nos appareils brevetés, faisant de 1 à 18 liv. de glace à la fois.—*Appareils pour climats chauds.* Prix $10.00 à $185.

L. DERMIGNY & CIE., 126 W. 25th str. NEW-YORK.
21 av—5 dim

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 26 av—2m

Avis aux créanciers hypothécaires

Nouvelle-Orléans, 30 avril, 1889.

Les personnes ayant des hypothèques sur des propriétés situées dans le second district, sont prévenues que, le 11 mai prochain, je vendrai toutes les propriétés qui n'auront pas encore acquitté les taxes d'Etat pour l'année 1888.
THOMAS DUFFY,
Collecteur de taxes d'Etat du 2e district.
28 avril—

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

En l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 26 février 1889.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,813,817 91
Surtirages		64,690 00
Bons des E.-U., garantie de la circulation		200,000 00
Bons des E.-U., garantie des dépôts		200,000 00
Bons des E.-U. en main		3,200 00
Autres bons, actions et effets hypothécaires		670,464 10
Dû par des agents de réserve approuvés		283,817 11
Dû par d'autres banques nationales		296,120 30
Dû par des banques d'Etat et banquiers		41,011 55
Immeuble, mobilier et installation		95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées		7,548 67
Primes payées		91,939 06
Chèques et autres items comptant	$1,555 70	
Echange pour le Comptoir d'Echange	195,128 24	
Billets d'autres banques	30,059 00	
Monnaie fractionnaire (comprenant les nickels)	1,628 76	
Espèces, y compris des certificats en or du Trésor	444,696 50	
Billets Legal tender	290 000 00	
		963,067 20
Fonds de rachat en la possession du Trésorier des E.-U., 5 pour cent de la circulation		9,000 00
Total		$4,739,279 45

PASSIF.

Actions du capital payées		$200,000 00
Fonds de surplus		550,000 00
Profits indivis		86,965 47
Billets de banques nationales à percevoir		172,450 00
Dépôts individuels retirables sur chèques	$3,076,715 32	
Certificats de dépôts sur demande	65,542 50	
Chèques certifiés	30,073 65	
Chèques du caissier à rentrer	42,124 ...	
Dépôts des E.-U.	320,000 00	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]	
Dû à des banques d'Etat et banquiers	[illegible]	
Total		[illegible]

CHARTE
—DE LA—
Compagnie dite: "New Orleans Slaughterhouse and Live Stock Landing Company"
(LIMITED).

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLÉANS, VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QU'IL soit su que ce vingt-neuvième jour du mois de janvier de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent treizième, par devant moi, George Covington Preot, notaire, en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés; les soussignés ont personnellement comparu et déclaré que, se prévalant des dispositions des lois générales de l'Etat relatives à la création de corporations, ils s'engagent par le présent acte, ainsi que les personnes qui dans l'avenir peuvent s'associer à eux, à former et forment une corporation et corps politique en droit, pour les objets et les fins ci-dessous accusés, en vertu des conditions et conventions qu'ils adoptent comme charte, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de ladite compagnie sera "The New Orleans Slaughterhouse and Live Stock Landing Company (Limited) et, sous son nom incorporé, elle aura le pouvoir et l'autorité de le posséder et d'en jouir pendant la durée de quatre-vingt-dix-neuf années à partir de cette date, à moins qu'elle ne soit dissoute plus tôt ainsi qu'il est prévu plus loin. Elle pourra passer des contrats, poursuivre et être poursuivie; faire frapper un sceau et en faire usage de même qu'elle pourra le modifier ou l'annuler à son gré, posséder, recevoir, louer, acheter, transférer ainsi qu'hypothéquer ou donner en nantissement des biens, meubles et immeubles; désigner et nommer tels administrateurs, directeurs, officiers et agents selon que les intérêts et l'agrément de ladite corporation le requièreront; rédiger et établir tels règlements, lois que nécessitera la bonne gestion de ses affaires, se réservant la faculté de les amender à son gré.

ARTICLE II.

Le domicile de la dite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; et toutes les citations ou autres documents légaux seront servis à son président ou, en cas d'absence de celui-ci, à son vice-président.

ARTICLE III.

L'objet et les fins pour lesquels est fondée cette corporation et la nature de ses affaires sont ici déclarés être comme suit: Etablir et faire le commerce des abattoirs ("Slaughterhouse and live stock landing") en la paroisse d'Orléans, dans les limites que fixeront les autorités propres; et, dans ce but, la corporation pourra posséder ou louer une propriété convenable pour l'érection d'abattoirs, écuries, quais et autres améliorations nécessaires et convenables; posséder également des bateaux à vapeur, chalands, etc.

ARTICLE IV

Tous les pouvoirs incorporés de cette Compagnie seront donnés à et exercés par un Conseil de Direction composé de sept actionnaires, et les personnes ci-après nommées sont choisies pour former le premier conseil et resteront au pouvoir jusqu'au 1er vendredi de mars 1891: Eugène Braquet, J. B. Laporte, Jean Dubarry, W. G. Steele, Bernard Barthe, Edouard D. Dupuy et Léon Martiny.

Le Conseil de Direction, en vertu de ses règlements, décidera combien de directeurs formeront un quorum. Si un des directeurs cesse d'être actionnaire pendant la durée de son mandat, le Conseil déclarera sa place vacante. En ce cas ou dans l'éventualité de la mort, de l'absence permanente ou de la démission de tout directeur ou officier, le Conseil aura le pouvoir de remplir la vacance. Le premier vendredi du mois de mars 1891 et le premier vendredi du mois de mars de chaque année suivante, une élection de directeurs aura lieu au Bureau de la Compagnie. Chaque action donnera droit à un vote, et la majorité de votes donnés élira en ces circonstances. Toutes les élections se feront par scrutin, et tout actionnaire pourra exercer son droit de suffrage en personne ou le faire exercer par une procuration écrite. Le Conseil de Direction ainsi élu restera au pouvoir durant une année et jusqu'à ce que ses successeurs soient choisi et ait pris ...

ARTICLE V.

Le Conseil de Direction élira annuellement un président, vice-président, secrétaire et trésorier et tels autres officiers et employés qu'il jugera convenable; les deux premiers officiers devront être choisis parmi les directeurs, et tous resteront au pouvoir jusqu'à l'élection et la qualification de leurs successeurs. Le Conseil de Direction définira les devoirs et fixera les traitements des différents officiers et employés.

ARTICLE VI.

Le fonds-capital de cette corporation est fixé à la somme de cent mille dollars, divisé en et représentée par quatre mille actions de vingt-cinq dollars chacune. Le dit capital sera payable comme suit, savoir: vingt pour cent comptant au moment de la souscription, et le reste en quatre paiements égaux de vingt pour cent chacun sur la demande du Conseil de Direction après trente jours d'avis préalable aux actionnaires des dites demandes. Dans le cas où tout actionnaire serait en défaut quant au versement de l'un quelconque des paiements sur son capital, soixante jours après la maturité de la dite demande le Conseil de Direction pourra instituer des procédures pour le recouvrement des sommes dues, ou, en adoptant une résolution, annuler les actions du capital de cet actionnaire et la mise en défaut sera motivée, en tous temps que le ou les paiements qui auraient été faits précédemment. Aucun actionnaire n'aura pour son propre compte, directement ou indirectement, soit en son nom ou au nom d'un autre, plus de vingt actions du fonds-capital.

Cette corporation commencera ses opérations lorsque vingt-cinq mille dollars du fonds capital auront été souscrits.

ARTICLE VII.

Les actions au capital de cette corporation ne seront transférables sur les livres de la compagnie que par l'actionnaire ou les actionnaires en personne, conformément aux règlements de cette compagnie.

ARTICLE VIII.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou amendé, ou la corporation, elle-même, pourra être dissoute avec l'assentiment des trois quarts des actions du capital représentées à une assemblée générale des actionnaires convoquée dans ce but, après un avis préalable de trente jours à ce sujet publié dans deux des journaux de cette ville; et pour tout changement dans le fonds capital de la Compagnie il faudra l'assentiment de la majorité en montant du fonds-capital; et, en outre de l'avis de trente jours publié annonçant l'assemblée, un avis de quarante jours écrit sera envoyé par la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE IX.

Quand cette corporation sera dissoute par limitation ou pour toute autre raison, ses affaires seront liquidées sous la surveillance de trois commissaires, choisis parmi les actionnaires à une assemblée générale convoquée dans ce but après un avis préalable de trente jours publié et avec l'assentiment de la majorité en montant du fonds capital. Ladite commission de ... aurea ... fonctions jusqu'à ce que les affaires de la dite corporation auront été complètement liquidées; et, au cas de la mort d'un ou de plusieurs liquidateurs, le ou les survivants continueront à agir.

ARTICLE X.

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour plus que la somme due sur ses actions, pas plus qu'aucune simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'annuler cette charte ou d'exposer tout actionnaire à des responsabilités autres que le paiement du montant de ses actions.

Ainsi fait et passé en mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et dans le mois et l'année mentionnés plus haut, en la présence de Félix J. Puig et de Frank L. Levy, tous deux de cette ville, témoins compétents, qui ont signé ce document avec les dites personnes comparantes et moi-même, notaire, après due lecture.

Ont signé:

EUG. BRAQUET,
J. B. LAPORTE,
... A. MICHEL,
W. G. STEELE,
LEON MARTINY,
BERNARD BARTHE,
JEAN DUBARRY,
FRANK L. LEVY,
FELIX J. PUIG,
GEO. C. PREOT, notaire public.

Je, soussigné, ... des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'incorporation de la "New Orleans Slaughterhouse and Live Stock Landing Company (Limited)" a été dûment enregistré en mon bureau, Livre ..., Folio 712.

Nouvelle-Orléans, ... février 1889.

[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er MAI—CLASSE No 200.
Tirage fait à ... heures P. M.

[illegible]

457291